



KHPC est opérationnelle !

La société KIKOT-MBEBE HYDRO POWER COMPANY (KHPC) a été créée le 25 septembre dernier, pour assurer la conception, la construction et l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Kikot.



Echange de parapheurs entre Mme LEVKOV et M. MOTAZE

Il s'agit d'une étape majeure dans la mise en œuvre de cette infrastructure importante de production d'énergie, décidée à l'issue de l'Assemblée Générale Constitutive des Actionnaires, tenue le même jour à Yaoundé. L'Etat du Cameroun et Electricité de France (EDF), partenaires à parts égales dans le projet, ont confirmé leurs ambitions, à travers la signature du Pacte d'Actionnaires, ainsi que par l'adoption des résolutions importantes qui ouvrent désormais la voie à la construction effective du plus puissant barrage hydroélectrique de la sous-région Afrique centrale d'une capacité de 500MW de puissance installée, au-delà de Nachtigal.

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DES ACTIONNAIRES DE KHPC

Des résolutions historiques :

Au terme des travaux de l'AGC du 25 septembre dernier, les deux parties engagées dans le projet d'aménagement hydroélectrique de Kikot, à savoir l'Etat du Cameroun d'une part, représenté par Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances, qu'accompagnaient Messieurs Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, et Gaston ELOUNDOU ESSOMBA, Ministre de l'Eau et de l'Energie, et d'autre part le Groupe EDF représenté par Madame Valérie LEVKOV, Directrice Afrique et Moyen-Orient, ont adopté des résolutions historiques pour la mise en œuvre de cet important projet.

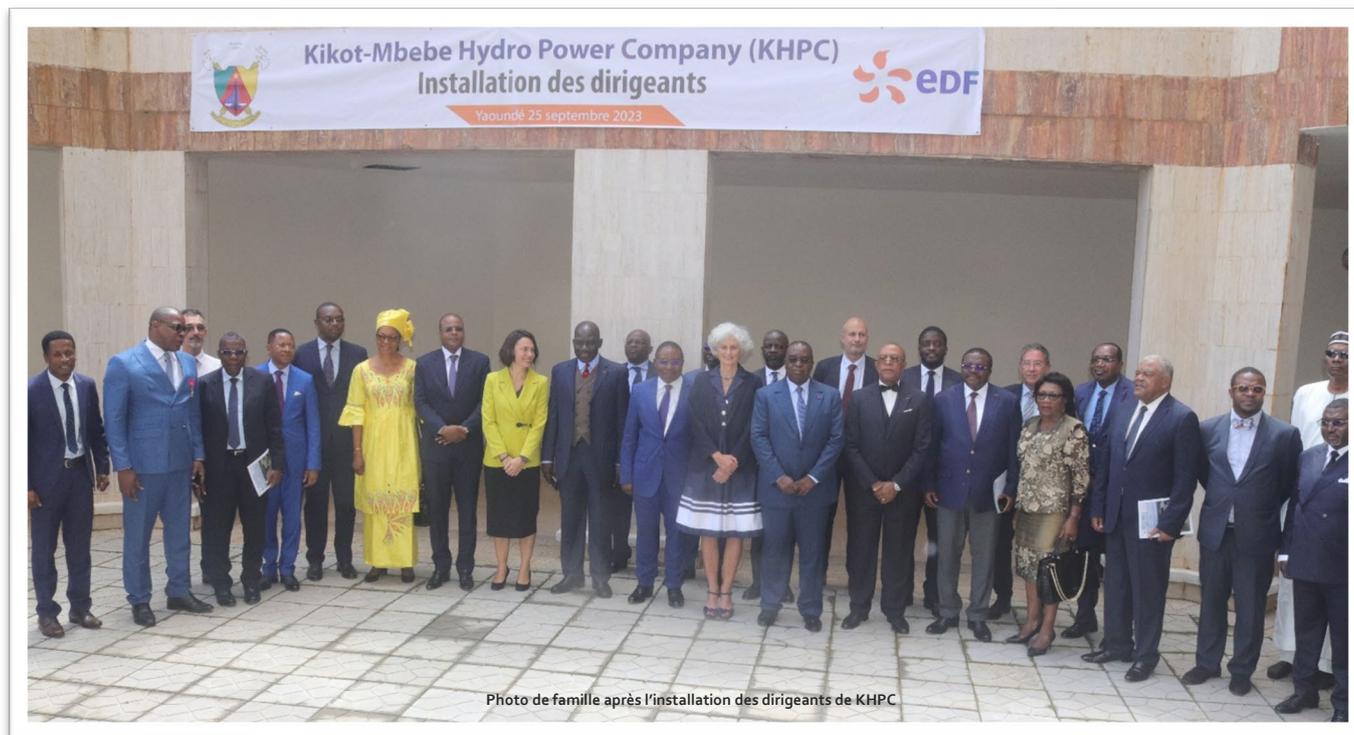


Les participants à l'AGC dans la salle des travaux du Hilton Hotel de Yaoundé

Parmi ces mesures, la constitution de la société de projet (SPV), Kikot-Mbebe Hydro Power Company (KHPC), en charge du développement de ce chantier, y est apparue décisive, outre la signature du Pacte d'Actionnaires dès l'entame des assises. Le capital de KHPC est détenu à parts égales entre les partenaires que sont l'Etat du Cameroun et le Groupe EDF. Monsieur MOTAZE dira son satisfecit pour le franchissement de cette étape historique dans l'envol du nouvel opérateur dans la production d'électricité au Cameroun. Quant à Valérie LEVKOV, elle ne manquera pas d'exprimer sa gratitude pour la confiance du Gouvernement Camerounais à l'égard de l'expertise EDF.



LES DIRIGEANTS DE KHPC ONT PRIS LEURS FONCTIONS



Le 25 septembre 2023, peu après la clôture des travaux de l'Assemblée Générale Constitutive des Actionnaires qui a procédé à la création de la société KHPC, ainsi qu'à la nomination de ses administrateurs, le Premier Conseil d'Administration a lui aussi tenu sa session, sous le regard des membres du Gouvernement. Le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général et son adjoint, désignés lors de cette dernière assise, ont tous été installés dans leurs fonctions par le Ministre de l'Eau et de l'Energie, au cours d'une cérémonie solennelle.

Au cours de son allocution, lors de la cérémonie d'installation des responsables promus aux nouvelles fonctions au sein de KHPC, Monsieur Gaston ELOUNDOU ESSOMBA, leur a prescrit le respect des délais dans la mise en œuvre de l'aménagement hydroélectrique de Kikot. Il les a également engagés à tout mettre en œuvre afin d'assurer un tarif d'électricité soutenable pour les industries et les ménages, en accord avec les engagements de l'Etat. Notamment « optimiser les coûts de développement et de construction, à l'effet de garantir dans le futur, l'équilibre financier du secteur de l'électricité, tout en évitant que cet ouvrage ne vienne générer des compensations financières ».

Ces responsables ont ensuite été présentés à l'assistance. Il s'agit tout d'abord des administrateurs de la société, à savoir Messieurs AHMAT TOM, Serge Julien ABOUEM à BOULL et Désiré OFFA qui représentent les intérêts de l'Etat du Cameroun. Tandis que Mesdames Valérie LEVKOV, Mila SPASENIC et Monsieur Laurent CLEMENT sont les représentants du Groupe EDF au sein du Conseil d'Administration de KHPC. Monsieur AHMAT TOM a été désigné Président dudit Conseil. Madame Marlène BIESSY portera le casque de Directeur Général, secondée en cela par Monsieur Lionel OMGBA OYONO, le Directeur Général-Adjoint.